

Conditions-cadres pour les répartiteurs de frais de chauffage

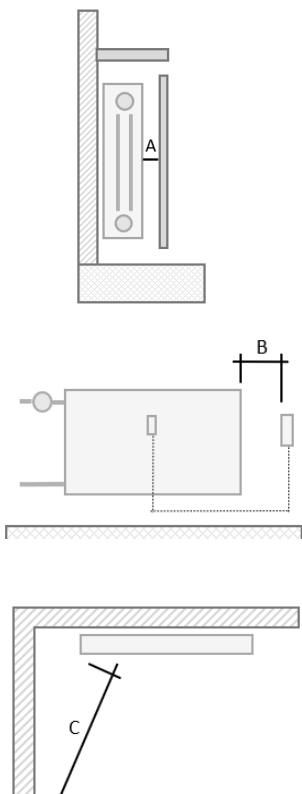
Enregistrement facile de la consommation individuelle.

L'installation de répartiteurs de frais de chauffage crée les conditions préalables à un décompte individuel basé sur la consommation. Avec le répartiteur de frais de chauffage radio Techem FHKV (RFC) radio4, vous êtes du bon côté.

Lignes directrices de planification

Quelques points à observer:

- Chaque radiateur doit être équipé d'une vanne thermostatique
- Les radiateurs doivent être librement accessibles à tout moment: lors de l'installation ou lors de l'entretien
- La position du répartiteur de frais de chauffage n'est pas librement sélectionnable, elle fait partie de l'admission
- Quel type de radiateur est installé? Assemblage vissé ou soudé des répartiteurs de frais de chauffage?
- Les radiateurs du type Runtal Reflex sont-ils installés avec un espacement des éléments > 50 mm? Dans ce cas, de capteurs à distance sont utilisés et une attention particulière doit être portée à la possibilité de placer les capteurs à distance
- Si les plaques de base sont soudées par points sur les parois chauffantes, devant l'élément chauffant un espace libre de 50 cm est requis pour le poste de soudage
- Dans les systèmes mixtes avec chauffage au sol (compteur de chaleur) et radiateurs, le groupe de chauffage «Radiateurs» doit être équipé d'un compteur de chaleur principal



Radiateur à revêtement fermé

Le revêtement a deux effets: une réduction des performances du radiateur et une température ambiante accrue sur le radiateur. À ce sujet-là, il faut absolument respecter les instructions du fabricant du radiateur. Le revêtement doit être conçu de manière à garantir à tout moment un démontage facile. Pour faire opérer un répartiteur de frais de chaleur standard, la distance A ne doit pas être inférieure à 50 mm. Sinon, un appareil avec capteur à distance est requis.

Répartiteur de frais de chauffage avec capteur à distance

Lors de l'installation avec des capteurs à distance, un seul capteur est fixé au radiateur même. Le répartiteur de frais de chauffage réel sert de capteur à distance et est monté au mur. Les deux capteurs sont reliés par un câble. Le capteur à distance est placé à une distance d'au moins 50 cm (B) par rapport au radiateur. Dans les pièces angulaires, il convient de respecter tout particulièrement une position à une distance de 150 cm par rapport à (C). Une telle installation ne peut pas être mise en œuvre dans des bâtiments entièrement vitrés.

Radiateurs impossibles à équiper de RFC

En raison de l'admission et de la procédure de mesure, pour certains types de radiateur les mesures par des répartiteurs de frais de chaleur ne sont pas autorisées.

Radiateurs impossibles à équiper de RFC (la liste n'est pas exhaustive):

- Radiateurs sans vanne thermostatique
- Radiateurs avec insert électrique
- Radiateur dans une zone humide (par ex. au-dessus d'une baignoire)
- Radiateurs avec support de ventilateur ou alimentation en air extérieur
- Panneaux radiants de plafond
- Radiateur en acier inoxydable ou en cuivre
- Radiateur avec une plaque frontale non conductrice d'eau (par ex. Ridea)